

Mars 2026

Lettre inf'eau



L'eau un bien commun à préserver

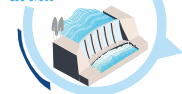
L'EAU : PRÉSERVER UN BIEN COMMUN

Saint-Brieuc Armor Agglomération agit quotidiennement pour offrir un service de qualité, optimiser les ressources en eau et améliorer les performances des systèmes d'assainissement des 32 communes de l'agglomération. Ensemble, poursuivons nos efforts pour préserver la ressource et nous adapter aux effets du changement climatique.

1 Prélèvement

Barrage

Eau brute



2 Potabilisation

Usine

Production d'eau potable



3 Stockage et distribution

Eau potable



Nos ressources en eau sont fragiles

Les épisodes de sécheresse estivale de 2022 et 2025 montrent les effets du changement climatique. Les pressions sur les ressources en eau sont croissantes... **La Bretagne elle même n'est pas à l'abri d'un manque d'eau !**

Plus de **90 % de l'eau potable** de nos robinets provient d'eau de surface : **barrage, rivière**. C'est bien plus que la moyenne nationale (36 %). Mais cette eau de surface est beaucoup **plus vulnérable** que l'eau souterraine, tant en qualité qu'en quantité.

En baie de Saint-Brieuc, la gestion de l'eau est un défi collectif

D'où vient l'eau que nous utilisons chaque jour ? **Sera-t-elle toujours disponible demain et pour quels usages ?** Pour répondre à ces questions, les acteurs locaux de l'eau (collectivités, usagers, professionnels...) se mobilisent au sein de la **Commission Locale de l'Eau**. Ensemble, ils travaillent à l'échelle des bassins versants du Gouët, de l'Ic et de l'anse d'Yffiniac.

Leur action vise à **préserver les milieux naturels** et **garantir une gestion collective et équilibrée de la ressource** afin de **répondre durablement aux besoins** des habitants, des agriculteurs et des professionnels.

La gestion de l'eau est un enjeu collectif essentiel pour préparer ensemble notre avenir.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le rendement du réseau de distribution d'eau potable est de

83,4 %

sur l'agglomération (moyenne nationale de 81 %).

Préservez la ressource



Débranchez les gouttières



Préservez notre cadre de vie



FOCUS : qualité de l'eau

Pour être consommée, l'eau doit répondre à des critères de qualité très stricts. Le contrôle est effectué sur l'ensemble du système de distribution (points de captage, stations de traitement, réservoirs et réseaux).

Consultez le bilan sanitaire de l'Agence Régionale de Santé.

Flashez ici



Infos ARS

ASTUCES Économies d'eau !



Récupérez l'eau de pluie :

1 000 litres d'eau, c'est 20 arrosages !

Installer un système d'infiltration ou une cuve de récupération d'eau, c'est :

- arroser vos plantes gratuitement,
- délester les réseaux d'eau pluviale,
- limiter les phénomènes d'inondations et d'érosion des cours d'eau...

À la maison, au travail... adoptez les bons gestes !

Flashez ici



Infos GIEP



Infiltrer l'eau de pluie sur votre parcelle : un geste écologique et citoyen

Favoriser l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe permet d'**adapter notre mode de vie au changement climatique**. Ce geste simple permet de :

- recharger les nappes phréatiques,
- restaurer la biodiversité en ville,
- limiter le ruissellement et les risques d'inondations et de pollutions du milieu naturel...

L'agglomération encourage cette pratique en l'intégrant dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour les nouvelles constructions.

La terre, la mer, l'avenir en commun



saintbrieuc-armor-agglo.bzh



L'ASSAINISSEMENT : CONCILIER ENVIRONNEMENT ET URBANISME DURABLE

Investissements et performances pour la qualité des milieux naturels

Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuit son programme de travaux pour **moderniser les stations d'épuration, renforcer le fonctionnement des réseaux d'assainissement et améliorer la performance** des ouvrages. Les enjeux sont multiples :

- **garantir la qualité du rejet d'eaux usées traitées** au milieu naturel et **partager les usages** en zone littoral (baignade, pêche à pied, conchyliculture...),
- **maîtriser et réduire les rejets** directs d'eaux usées par temps de pluie,
- **préserver le potentiel d'urbanisation** des communes pour leur développement dynamique au sein de l'agglomération.

Station d'épuration
du Légué



Vallée du Gouëdic



Exemples de travaux programmés en 2026 :

Saint-Brieuc : confortement du réseau gravitaire de la **vallée du Gouëdic** et renforcement de la capacité hydraulique de la **station d'épuration du Légué** en temps de pluie, complétée d'un traitement par désinfection des eaux avant rejet.

Plœuc L'Hermitage : après le renouvellement d'un important linéaire de réseaux d'eaux usées ces dernières années, la **station d'épuration sera entièrement reconstruite** en lieu et place de l'actuel ouvrage.



Des systèmes conformes

Le fonctionnement des systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseaux de collecte) est **surveillé de près par les services de l'agglomération** qui se conforment aux **enjeux et exigences réglementaires** :



- **santé et salubrité publique,**
- **protection de l'environnement,**
- **service public performant.**

L'Agglomération a le devoir de **collecter, acheminer et traiter l'ensemble des eaux usées du territoire** et d'**éviter les rejets directs** au milieu naturel. La recherche de

conformité des installations est permanente en remontant le fil de l'eau usée, depuis la station d'épuration et le réseau de collecte, jusqu'au branchement des abonnés. Pour cela, des campagnes de diagnostic sont menées pour **sensibiliser** les propriétaires au bon **raccordement** des installations privatives aux réseaux publics de collecte (*séparation des eaux usées et des eaux pluviales*).

En chiffres 10 millions d'euros

Quartier du Légué : une station d'épuration aux performances de traitement renforcées

Un chantier d'envergure de 10M€ de 2026 à 2028.

Il symbolise la détermination de l'agglomération d'allier efficacité du traitement des eaux usées rejetées et qualité du milieu naturel pour l'usage de tous (baignade, pêche à pied, conchyliculture...).

C'est quoi... Un réseau unitaire ?

C'est un **réseau qui collecte** à la fois les **eaux usées** et les **eaux pluviales**. On en trouve souvent dans les centre-ville historiques. Lorsqu'il pleut très fort, il peut être saturé et provoquer des dégâts des eaux.

D'où l'importance d'équiper la partie privative de votre branchement d'un **clapet anti-retour** et de **séparer les flux pour limiter les débordements** en infiltrant les eaux de pluies à la parcelle.

? Et vous ? Que faites-vous pour l'eau ?

Partageons les **bons gestes et les usages** pour que chacun puisse jouer son rôle :

- **ne rien jeter dans les toilettes**, ni dans les avaloirs,
- **protéger vos installations** privatives (cf. règlement de service),
- **signaler les fuites ou anomalies** au service de l'eau.

Flashez ici



Infos EAU



SAUR

09 22 06 45 00

Urgence : 02 22 06 45 09
(24h/24 et 7j/7)

La terre, la mer, l'avenir en commun



saintbrieuc-armor-agglo.bzh

